

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance 10 Décembre 2025 à 20 heures 30

Le Dix du mois de Décembre 2025 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni en salle des mariages à la mairie de Vire Normandie, sous la présidence de Madame Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations Individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 04 Décembre 2025.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 04 Décembre 2025.

La séance est ouverte à 20 heures 30 par Madame Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 29

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 11

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents : 07

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
ALLEGRE Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra			<input checked="" type="checkbox"/>	
* BINET Samuel			<input checked="" type="checkbox"/>	
BLANC Melggle			<input checked="" type="checkbox"/>	
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
* COIGNARD Cindy		<input checked="" type="checkbox"/>		Samuel BINET
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			



DUMONT Eric		<input checked="" type="checkbox"/>		Françoise FOUBERT
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
HAMEL Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
LAURENT Françoise		<input checked="" type="checkbox"/>		
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFOUR Tony			<input checked="" type="checkbox"/>	
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine		<input checked="" type="checkbox"/>		
MALLÉON Philippe			<input checked="" type="checkbox"/>	
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Claire LEMARCHAND
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine		<input checked="" type="checkbox"/>		Maryse DUVAUX
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBLIN Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		
VELANY Guy		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	

* Monsieur Samuel BINET est arrivé après la délibération n° 4

* Arrivée de Madame Cindy COIGNARD pour la délibération n° 8

Décisions municipales prises depuis le dernier conseil municipal :

NOVEMBRE 2025		
156	10.11.2025	Fourniture et pose de 8 prises guirlandes - Route de ROULLOURS et Rue SANTIANO
157	14.11.2025	Extension fourreaux et massifs rue Santiano et chemin du Val
158	14.11.2025	Signature de contrat de mutuel engagement dans le cadre de la parade de Noël le dimanche 14 décembre 2025
159	14.11.2025	Marché n° VN25040A - Réfection des couvertures de la salle André Hubert Bérard et du Magasin des Services Techniques '' Lot 1 la réfection de la couverture du magasin des Services techniques de Vire Normandie
160	14.11.2025	Marché n° VN25040B - Réfection des couvertures de la salle André Hubert Bérard et du Magasin des Services Techniques '' Lot 2 la réfection de la couverture de la Salle André Hubert Bérard (tennis de table) de Vire Normandie
161	17.11.2025	La Halle - Signature d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec LES PRODUCTIONS DE L'EXPLORATEUR
162	17.11.2025	Signature d'un contrat de de prestation de service pour une prestation de musicien, technicien.
163	17.11.2025	Signature d'un contrat de de prestation de service pour une prestation de musicien, technicien.
164	17.11..2025	Signature d'un contrat de de prestation de service pour une prestation de musicien, technicien
165	17.11.2025	Signature d'un contrat de prestation de service avec NSTV
166	17.11.2025	Signature d'une convention avec L'association AMICALE BOULISTE VIROISE pour la mise à disposition du Boulodrome Jacques PORET
167	26.11.2025	Signature d'une convention avec Mme Jocelyne SALLIOT pour l'Ensemble Vocal Pro Arte pour la mise à disposition de la Halle Michel Drucker
168	26.11.2025	Signature d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec l'entreprise SAS WAZO PRODUCTIONS pour l'organisation d'un concert à La Halle Michel Drucker
169	26.11.2025	Signature d'une convention avec M. Jean-Luc HAUGUEL pour l'Université Inter-Ages de Normandie pour la mise à disposition de la Halle Michel Drucker
170	26.11.2025	VN24009 Prestation de Maîtrise d'œuvre sur un monument historique "église Saint Gilles de Coulonces" – avenant 1
171	26.11.2025	Marché n° VN 25046 Restauration église de Coulonces - Renfort maçonnerie
172	27.11.2025	Marché n° VN25039-1A – Réfection des logements de l'école de la Tour aux Raines pour la création de bureaux – Lot 1 Electricité
173	27.11.2025	Marché n° VN25039-1B – Réfection des logements de l'école de la Tour aux Raines pour la création de bureaux – Lot 2 Cloisons et menuiseries Intérieurs
174	27.11.2025	Marché n° VN25039-1C – Réfection des logements de l'école de la Tour aux Raines pour la création de bureaux – Lot 3 Plomberie
175	27.11.2025	Marché n° VN25039-1D – Réfection des logements de l'école de la Tour aux Raines pour la création de bureaux – Lot 4 Faux plafond

176	27.11.2025	Marché n° VN25044 Vérification des ascenseurs et appareils de levage de Vire Normandie
DECEMBRE 2025		
177	02.12.2025	Convention d'occupation temporaire et précaire du domaine public
178	02.12.2025	Musée - Signature d'une convention avec le SDIS14

Interventions diverses :

Madame la Maire demande l'accord des membres du conseil municipal, qui acceptent, d'ajouter à l'ordre du jour l'examen 2 délibérations suivantes :

- 26 Bis - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Bocage Ensemble et Solidaire (BOC EN SOL)
- 43 – Mission de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement et la sécurisation du collège Maupas

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 03 Novembre a été adopté à l'unanimité.

Dimitri RENAULT est nommé secrétaire de séance.

La liste des pouvoirs est donnée.

L'ordre du jour du Conseil Municipal est ensuite abordé.

Numéro	Titre du point		Rapporteur
Commune de Vire Normandie			
I. ADMINISTRATION GÉNÉRALE – REPRÉSENTATION - INTERCOMMUNALITÉ			
2025/12/10 1.	Syndicat des Eaux du Bocage Virois - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public – Eau potable - Exercice 2024		Joël DROULLON
2025/12/10 2.	Syndicat des Eaux du Bocage Virois - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public – Assainissement - Exercice 2024		
2025/12/10 3.	Syndicat des Eaux du Bocage Virois - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public – Assainissement non collectif- Exercice 2024		
2025/12/10 4.	Accessibilité : rapport annuel 2025		Françoise FOUBERT
II. FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE – AFFAIRES JURIDIQUES			
	Finances		Annie ROSSI
2025/12/10 5.	Tarifs 2026 Vire Normandie et communes déléguées (la grille des tarifs sera fournie sur table)		
2025/12/10 6.	Engagements des dépenses d'investissement 2026 avant le vote du budget primitif 2026		
2025/12/10 7.	Régularisation convention CAF – Versement 2017		
2025/12/10 8.	DM 4 – Budget principal		
2025/12/10 9.	Souscription d'un emprunt		

	Marchés publics	
2025/12/10 10.	Marché de travaux Maupas – Délibération modificative des critères de sélection des offres	
III. URBANISME, PATRIMOINE, HABITAT, COMMERCE		
	Urbanisme	
2025/12/10 11.	Acquisition de la Chapelle Saint-Louis et du Chœur des Religieuses	Lucien BAZIN
2025/12/10 12.	Conclusion d'un bail emphytéotique avec le syndicat de copropriété dénommé « SDC DU 4 RUE EMILE DESVAUX » portant sur le volume 2 de la division en volumes de l'ancien couvent des ursulines et constitution des servitudes nécessaires avec les copropriétaires du volume 1	
2025/12/10 13.	Désaffectation et déclassement de la Chapelle Saint-Louis et du Chœur des religieuses	
2025/12/10 14.	Désaffectation et déclassement du domaine public communal - résidence rue BOUQUEREL	
2025/12/10 15.	Fixation du prix de vente des lots du lotissement du Petit Versailles	
	Patrimoine	
2025/12/10 16.	Amélioration de l'habitat : reconduction des aides « spécifiques » (Opération façade, Accession à la propriété dans l'ancien et transformation d'usage)	Nicole DESMOTTES
IV. ENFANCE, ÉDUCATION, JEUNESSE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, CULTURE		
	Cinéma	
2025/12/10 17.	Adhésion AmHappy	Marie-Claire LEMARCHAND
2025/12/10 18.	Partenariat Unicaen	
	Jeunesse	
2025/12/10 19.	Nouveaux tarifs sur les centres de loisirs pour les PAI alimentaires	Nadine LETELLIER
2025/12/10 20.	Signature de conventions de partenariat relatives à l'animation EEDD entre le Centre social, l'École Saint Joseph et l'École Pierre Mendès France (PMF)	Lucien BAZIN
2025/12/10 21.	Prorogation du règlement intérieur pour les activités proposées par le Centre social et les deux Espaces de Vie Sociale (EVS) jusqu'au 31 décembre 2026	
2025/12/10 22.	Signature de documents liant la Collectivité et la Caf du Calvados relatif au renouvellement du projet social pour la période 2027-2030	
V. PERSONNEL, GESTION DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES, FORMATION		
2025/12/10 23.	Création d'un poste auprès de la Direction des sports et de la vie associative, créations/suppressions de poste auprès de la Direction de l'éducation et mise à jour des intitulés de poste auprès de la Direction des services techniques	Régis PICOT
2025/12/10 24.	Délibération sur la mise en place d'un forfait pour les sorties scolaires	

VI. COMMISSION MOBILITE, TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE		
2025/12/10 25.	Effacement des réseaux rue du 11 novembre - 1ère phase – finalisation de l'étude avec le SDEC	Pierre-Henri GALLIER
Communes déléguées		
	Commune déléguée de Vire	
2025/12/10 26.	Attribution d'une subvention à l'association Mission locale du Bessin au Virois pour le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ)	Marie-Noëlle BALLÉ
2025/12/10 26 bis	Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Bocage Ensemble et Solidaire (BOC EN SOL)	
	Commune déléguée de Coulonces	Gilles MALOISEL
2025/12/10 27.	Participation et convention défense Incendie (M. et Mme O.)	
2025/12/10 28.	Participation et convention défense Incendie (GAEC)	
2025/12/10 29.	Concours des Maisons Fleuries 2025	
	Commune déléguée de Maisoncelles la Jourdan	Guy VELANY
2025/12/10 30.	Achat de chèques cadeaux	
	Commune déléguée de Roullours	Michel LELARGE
2025/12/10 31.	Lotissement communal « La clé des Champs » - Vente d'un lot à bâtir (lot n° 9)	
2025/12/10 32.	Lotissement communal « La clé des Champs » - Vente d'un lot à bâtir (lot n° 11)	
2025/12/10 33.	Lotissement communal « La clé des Champs » - Vente d'un lot à bâtir (lot n° 14)	
2025/12/10 34.	Lotissement communal « La clé des Champs » - Vente d'un lot à bâtir (lot n° 15)	
2025/12/10 35.	Lotissement communal « La clé des Champs » - Vente d'un lot à bâtir (lot n° 16)	
2025/12/10 36.	Lotissement communal « La clé des Champs » - Vente d'un lot à bâtir (lot n° 19)	
2025/12/10 37.	Lotissement communal « La clé des Champs » - Vente d'un lot à bâtir (lot n° 22)	
	Commune déléguée de Saint Germain de Tallevende	Martine ROBBES
2025/12/10 38.	Lotissement « L'Ecrin vert » - Option d'achat – lot n°6	
	Commune déléguée de Truttemer le Grand	Pierre Henri GALLIER
2025/12/10 39.	Bons d'achat	
	Commune déléguée de Truttemer le Petit	Fernand CHENEL
2025/12/10 40.	Bons d'achat	

VII. ADMINISTRATION GÉNÉRALE – REPRÉSENTATION - INTERCOMMUNALITÉ			
2025/12/10	41.	Ligne Paris-Granville – Manifeste ferroviaire du Réseau Ouest Normand	Nicole DESMOTTES
2025/12/10	42.	Hommage à Olivier STIRN	
2025/12/10	43.	Mission de Maîtrise d'œuvre pour le réaménagement et la sécurisation des abords du collège MAUPAS	Pierre-Henri GALLIER

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 03 Novembre 2025 a été adopté à l'unanimité.

Dimitri RENAULT est nommé secrétaire de séance.

La liste des pouvoirs est donnée.

OUVERTURE DE L'ORDRE DU JOUR DE SÉANCE

1	Syndicat des Eaux du Bocage Virois - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public – Eau potable - Exercice 2024	Le Conseil Municipal prend acte
---	---	---------------------------------

Monsieur Joël DROULLON : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public – eau potable.

2	Syndicat des Eaux du Bocage Virois - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public – Assainissement - Exercice 2024	Le Conseil Municipal prend acte
---	--	---------------------------------

Monsieur Joël DROULLON : Lecture de la délibération

Monsieur Joël DROULLON précise qu'un linéaire important de canalisations d'eaux usées va devoir être changé dans les années qui viennent.

En réaction, Monsieur Serge COUASNON demande si un audit sur l'état du réseau d'assainissement a été réalisé ? Question posée au vu de l'augmentation de la facture qui interpelle certains habitants. Un lissage des interventions sur le réseau est-il prévu pour contenir l'augmentation des factures ?

Monsieur Joël DROULLON indique qu'effectivement ce phasage est prévu.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public – assainissement.

3	Syndicat des Eaux du Bocage Virois - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public – Assainissement non collectif- Exercice 2024	Le Conseil Municipal prend acte
----------	---	---------------------------------

Monseur Joël DROULLON : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public – assainissement non collectif.

4	Accessibilité : rapport annuel 2025	Le Conseil Municipal prend acte
----------	-------------------------------------	---------------------------------

Madame Nicole DESMOTTES : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel l'accessibilité.

5	Tarifs 2026 Vire Normandie et communes déléguées (la grille des tarifs sera fournie sur table)	votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----------	--	---

Madame Françoise FOUBERT : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- Que les tarifs existants évolueront, par rapport à l'année 2025, de 0,9% pour tous les tarifs. Cette augmentation correspond à la variation de l'indice des prix à la consommation entre Août 2024 et Août 2025, soit +0,9%. Les nouveaux tarifs ainsi déterminés sont parfois arrondis selon les possibilités de mise en pratique.
- Que certains tarifs peuvent déroger à ces principes.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

6	Engagements des dépenses d'investissement 2026 avant le vote du budget primitif 2026	votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----------	--	---

Madame Annie ROSSI : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'engager les engagements des dépenses d'investissement 2026
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

7	Régularisation convention CAF – Versement 2017	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
---	--	---

Madame Annie ROSSI : Lecture de la délibération

Monsieur Serge COUASNON indique qu'une régularisation à n+1 n'est pas normale. Madame la Maire indique que la règle est ainsi faite et qu'on ne peut s'y soustraire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'approuver la régularisation de 198 800 €
- D'autoriser Madame la Maire à l'inscription des crédits nécessaires au sein du budget général 2025.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

8	DM 4 – Budget principal	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
---	-------------------------	---

Madame Annie ROSSI : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De donner son accord sur la DM n° 4 du Budget Principal
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

9	Souscription d'un emprunt	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
---	---------------------------	---

Madame Annie ROSSI : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Madame le Maire à signer le contrat relatif à cet emprunt et à procéder aux versements et remboursements des fonds dudit prêt.
- D'autoriser que le remboursement de l'emprunt s'effectue dans le cadre de la procédure de débit d'office et selon le principe de règlement sans mandatement préalable.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

10	Marché de travaux Maupas – Délibération modificative des critères de sélection des offres	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

Madame Annie ROSSI : Lecture de la délibération

Monsieur Gilles MALOISEL demande si le calendrier des travaux est aujourd'hui défini ?

Madame la Maire répond par l'affirmative, mais précise qu'il sera consolidé avec les entreprises une fois les marchés de travaux attribués. L'idée est toujours la même : Impacter le moins possible l'établissement.

Monsieur Serge COUASNON regrette le faible nombre de points (10 sur un total de 100) affectés au critère environnemental pour l'analyse des offres des entreprises.

Madame Annie ROSSI indique que le critère environnemental est très difficile à apprécier et qu'il serait inopportun de le revaloriser. Cette dernière ajoute que la plupart des entreprises sont dans cette démarche aujourd'hui et affichent les mêmes « bonnes pratiques » et qu'à ce titre, il est souvent très difficile de les départager.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'approuver les modifications apportées aux critères de sélection des offres
- D'autoriser la Maire à solliciter les aides financières auprès des différents partenaires financiers du projet
- D'autoriser la Maire ou son représentant à signer les pièces du marché relatives réaménagement et sécurisation des abords du collège Maupas, réfection de la rue George Fauvel et aménagement d'un parking complémentaire, ainsi que tout document y afférent
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

11	Acquisition de la Chapelle Saint-Louis et du Chœur des Religieuses	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--	---

Monsieur Lucien BAZIN : Lecture de la délibération

Monsieur Serge COUASNON regrette qu'aucune visite n'ait été organisée sur place afin que la commune évalue précisément ce qu'elle achète.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à conclure la vente au profit de la commune au prix d'un euro (1,00 €), le bien ci-après désigné, à savoir :
- Le volume 2 (Une partie de bâtiment en superstructure, à usage de Chapelle) dépendant d'un ensemble immobilier situé à VIRE NORMANDIE (14500), 4 rue Emile Desvaux, Ancien couvent des Ursulines.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AE	839	4 RUE EMILE DESVAUX -VIRE	00ha 74a 92ca

- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer tout acte complémentaire et rectificatif, et documents utiles à cette opération avec le CENTRE HOSPITALIER DE VIRE NORMANDIE, y compris l'acte notarié, plus généralement, faire tout ce qui sera nécessaire ou utile à la réalisation de cette opération, même non explicitement prévu aux présentes,
- D'adresser ampliation de la présente délibération au contrôle de légalité et au comptable public,
- De préciser que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours en annulation, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, auprès du Tribunal administratif de Caen.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

12	Conclusion d'un bail emphytéotique avec le syndicat de copropriété dénommé « SDC DU 4 RUE EMILE DESVAUX » portant sur le volume 2 de la division en volumes de l'ancien couvent des ursulines et constitution des servitudes nécessaires avec les copropriétaires du volume 1	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

Monseigneur Lucien BAZIN : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à conclure un bail emphytéotique avec le syndicat de copropriété dénommé « SDC DU 4 RUE EMILE DESVAUX », pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, moyennant un loyer capitalisé de mille euros (1.000,00 €).
- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à régulariser l'acte de constitution toutes les servitudes nécessaires avec les copropriétaires du volume 1.

13	Désaffectation et déclassement de la Chapelle Saint-Louis et du Chœur des religieuses	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

Monseigneur Lucien BAZIN : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De constater la désaffectation du volume 2,
- De prononcer le déclassement du domaine public communal dudit volume 2 en vue de son incorporation au domaine privé communal,
- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette opération,
- D'adresser ampliation de la présente délibération au contrôle de légalité et au comptable public,
- De préciser que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours en annulation, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, auprès du Tribunal administratif de Caen.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

14	Désaffectation et déclassement du domaine public communal - résidence rue BOUQUEREL	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

Monsieur Lucien BAZIN : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De constater la désaffectation des trois emprises telles que matérialisées sur la cartographie correspondante,
- De prononcer le déclassement du domaine public communal desdites emprises pour une incorporation au domaine privé communal,
- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à engager toute démarche et à signer tout document devant permettre de mener à bien cette opération.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

15	Fixation du prix de vente des lots du lotissement du Petit Versailles	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

Monsieur Lucien BAZIN : Lecture de la délibération

Monsieur Gilles MALOISEL demande combien de lots seront commercialisés et quelle sera la taille des parcelles vendues ?

Monsieur Lucien BAZIN répond que l'opération porte sur 16 lots dont la taille est comprise entre 400 et 700 m2.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De fixer le prix de vente net vendeur à 70,0 € TTC le m²,
- De confier la commercialisation des lots aux différentes agences immobilières de la commune selon des modalités qui restent à définir.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

16	Amélioration de l'habitat : reconduction des aides « spécifiques » (Opération façade, Accession à la propriété dans l'ancien et transformation d'usage)	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
-----------	---	---

Madame Nicole DESMOTTES : Lecture de la délibération

Monsieur Serge HAMEL indique que cette aide est très intéressante et qu'il est opportun de l'étendre au-delà des bâtiments situés en zone U du PLU comme prévu aujourd'hui.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'approuver la reconduction des aides « spécifiques » dans le cadre de l'amélioration de l'habitat
- D'approuver les modalités d'intervention (règlement d'application ci-annexé) et les engagements financiers de Vire Normandie
- De donner tous pouvoirs à Madame le Maire pour mettre en œuvre la présente délibération et de l'autoriser à signer tous les actes s'y rapportant (Conventions, Avenants...)

17	Adhésion AmHappy	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
-----------	------------------	---

Madame Marie-Claire LEMARCHAND : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De valider l'adhésion du cinéma Le Basselin à la plateforme AmHappy, afin d'accorder le tarif réduit aux porteurs de la carte, dans le but de :
 - De privilégier la fréquentation du Basselin grâce à un tarif avantageux
 - D'étendre la visibilité du Basselin avec ce nouveau support de communication
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

18	Partenariat Unicaen	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---------------------	---

Madame Marie-Claire LEMARCHAND : Lecture de la délibération

Monsieur Serge COUANON demande si les « étudiants » de Curie ou autres lycées bénéficient de ce dispositif ?

Madame Annie ROSSI répond par la négative et indique que ce dispositif ne concerne que les étudiants de l'enseignement supérieur (IUT et IFSI).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat avec l'Université de Caen et l'Intercom de La Vire au Noireau.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

19	Nouveaux tarifs sur les centres de loisirs pour les PAI alimentaires	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--	---

Monsieur Lucien BAZIN : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De valider la création d'un tarif spécifique:
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

20	Signature de conventions de partenariat relatives à l'animation EEDD entre le Centre social, l'École Saint Joseph et l'École Pierre Mendès France (PMF)	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

Monsieur Lucien BAZIN : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Madame la Maire à signer les conventions de partenariat entre le Centre social, l'École Saint Joseph et l'École Pierre Mendès France (PMF) pour la mise en œuvre d'animations EEDD.

- De préciser que ces conventions sont établies pour une durée de 3 ans et prévoient :
 - Une intervention annuelle gratuite d'un animateur, limitée à 6 interventions par an maximum, d'une durée minimale de 3 heures chacune,
 - L'intégration des actions dans le calcul du forfait scolaire annuel au prorata du temps passé.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

21	Prorogation du règlement intérieur pour les activités proposées par le Centre social et les deux Espaces de Vie Sociale (EVS) jusqu'au 31 décembre 2026	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

Monseigneur Lucien BAZIN : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De proroger la validité du règlement intérieur proposé par le Centre social et les deux EVS jusqu'au 31 décembre 2026.
- De préciser que ce règlement prorogé intègre les modifications pédagogiques
- De prévoir qu'une actualisation complète du règlement intérieur sera soumise au Conseil Municipal avant le 31 décembre 2026, en lien avec le nouveau projet social 2027-2030.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération

22	Signature de documents liant la Collectivité et la Caf du Calvados relatif au renouvellement du projet social pour la période 2027-2030	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

Monseigneur Lucien BAZIN : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Madame la Maire à signer tout document, convention ou avenant liant la Collectivité et la Caf du Calvados relatif au renouvellement des projets sociaux d'Animation de la Vie Sociale pour la période 2027-2030.
- De préciser que cette autorisation couvre l'ensemble des démarches nécessaires à la validation des agréments suivants :
 - Maintien de l'agrément Animation locale pour l'EVS Léonard Gille,

23	Création d'un poste auprès de la Direction des sports et de la vie associative, créations/suppressions de poste auprès de la Direction de l'éducation et mise à jour des intitulés de poste auprès de la Direction des services techniques	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--	---

Monsieur Lucien BAZIN : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'autoriser l'engagement des emplois et effectifs du tableau des emplois et des effectifs selon les natures spécifiées, les quotités de temps de travail.
- Dire que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois sont inscrits au budget

24	Délibération sur la mise en place d'un forfait pour les sorties scolaires	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

Madame Nadine LETELLIER : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De fixer les modalités particulières du séjour et les conditions de rémunération seront les suivantes :
 - dérogation exceptionnelle et ponctuelle aux règles classiques de durée du travail
 - les emplois concernés sont les ATSEM
 - Instituer un régime d'équivalence en attribuant 3 heures supplémentaires de nuit rémunérées pour la présence de 22 à 7 heures en contrepartie des contraintes horaires du séjour.

25	Effacement des réseaux rue du 11 novembre - 1ère phase – finalisation de l'étude avec le SDEC	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

Monsieur Pierre-Henri GALLIER : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De confirmer que le projet est conforme à l'objet de sa demande,
- De prendre acte que les ouvrages seront construits par le SDEC Energie sauf le câblage de télécommunication par Orange, celui-ci restant propriétaire de son réseau et donne permission de voirie pour la réalisation des travaux sur son domaine public routier,
- De s'engager à voter les crédits nécessaires en fonction du mode de financement choisi,
- De décider d'inscrire le paiement de sa participation en Section d'Investissement
- De s'engager à verser sa contribution au SDEC ENERGIE dès que les avis seront notifiés à la Commune,

- De prendre note que la somme versée au SDEC Energie ne donnera pas lieu à la récupération de la TVA, sauf pour les travaux d'éclairage,
- De s'engager à verser au SDEC ENERGIE, le coût des études pour l'établissement du projet définitif en cas de non engagement de la commune dans l'année de programmation de ce projet. Ce coût est basé sur un taux de 3 % du coût total HT soit la somme de 8 931,18 €,
- D'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation du projet,
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

Dans le cadre de la prévention des risques de conflit d'intérêt, Monsieur Lucien BAZIN ne prend pas part au vote.

26	Attribution d'une subvention à l'association Mission locale du Bessin au Virois pour le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ)	Votants : 35 dont 05 pouvoirs Vote pour : 35 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
-----------	---	---

Madame Marie-Noëlle BALLÉ : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De donner son accord pour cette subvention.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

26 bis	Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Bocage Ensemble et Solidaire (BOC EN SOL)	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
---------------	---	---

Madame Marie-Noëlle BALLÉ : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De donner son accord pour cette subvention.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

27	Participation et convention défense incendie (M. et Mme O.)	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
-----------	---	---

Monsieur Gilles MALOISEL : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De valider cette proposition,
- Que la collectivité participe à hauteur de 30 % de la dépense HT de cette construction soit 1 118.70 € HT,
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

28	Participation et convention défense incendie (GAEC)	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

Monsieur Gilles MALOISEL : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De valider cette proposition,
- Que la collectivité participe à hauteur de 30 % de la dépense HT de cette construction soit 1 508.50 € HT.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

29	Concours des Maisons Fleuries 2025	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	------------------------------------	---

Monsieur Gilles MALOISEL : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De donner son accord sur ces différents prix.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

30	Achat de chèques cadeaux	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--------------------------	---

Monsieur Corentin GOETHALS (pouvoir Guy VÉLANY) : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Offre un chèque cadeau de 25 € aux 105 personnes domiciliées sur la commune et répondant aux critères d'âges,
- Demande au conseil consultatif de donner tous pouvoirs à M. le maire délégué, ou son représentant pour remettre les 105 chèques cadeaux aux personnes concernées,
- S'engage à régler à Vire Avenir la facture d'un montant de 2 625 € et de l'imputer au compte 6232 « fêtes et cérémonies ».

31	Lotissement communal « La clé des Champs » - Vente d'un lot à bâtir (lot n° 9)	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--	---

Monsieur Michel LELARGE : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De valider le prix de vente du lot n° 9, parcelles 545 ZB 134 et 154, avec TVA sur marge
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer l'acte de vente de ce lot du lotissement communal en l'étude de Maître Johann NOEL dont le siège est situé 5 rue du Neufbourg à Vire 14500 VIRE NORMANDIE.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

32	Lotissement communal « La clé des Champs » - Vente d'un lot à bâtir (lot n° 11)	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

Monsieur Michel LELARGE : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De valider le prix de vente du lot n° 11, parcelle 545 ZB 136, avec TVA sur marge
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer l'acte de vente de ce lot du lotissement communal en l'étude de Maître Johann NOEL dont le siège est situé 5 rue du Neufbourg à Vire 14500 VIRE NORMANDIE.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

33	Lotissement communal « La clé des Champs » - Vente d'un lot à bâtir (lot n° 14)	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

Monsieur Michel LELARGE : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De valider le prix de vente du lot n° 14, parcelle 545 ZB 139, avec TVA sur marge
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer l'acte de vente de ce lot du lotissement communal en l'étude de Maître Johann NOEL dont le siège est situé 5 rue du Neufbourg à Vire 14500 VIRE NORMANDIE.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

34	Lotissement communal « La clé des Champs » - Vente d'un lot à bâtir (lot n° 15)	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0:
----	---	--

Monsieur Michel LELARGE : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De valider le prix de vente du lot n° 15, parcelle 545 ZB 140, avec TVA sur marge
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer l'acte de vente de ce lot du lotissement communal en l'étude de Maître Johann NOEL dont le siège est situé 5 rue du Neufbourg à Vire 14500 VIRE NORMANDIE.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

35	Lotissement communal « La clé des Champs » - Vente d'un lot à bâtir (lot n° 16)	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

Monsieur Michel LELARGE : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De valider le prix de vente du lot n° 16, parcelles 545 ZB 141 et 155, avec TVA sur marge
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer l'acte de vente de ce lot du lotissement communal en l'étude de Maître Johann NOEL dont le siège est situé 5 rue du Neufbourg à Vire 14500 VIRE NORMANDIE.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

36	Lotissement communal « La clé des Champs » - Vente d'un lot à bâtir (lot n° 19)	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

Monseigneur Michel LELARGE : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De valider le prix de vente du lot n° 19, parcelle 545 ZB 144, avec TVA sur marge
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer l'acte de vente de ce lot du lotissement communal en l'étude de Maître Johann NOEL dont le siège est situé 5 rue du Neufbourg à Vire 14500 VIRE NORMANDIE.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

37	Lotissement communal « La clé des Champs » - Vente d'un lot à bâtir (lot n° 22)	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

Monseigneur Michel LELARGE : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De valider le prix de vente du lot n° 22, parcelle 545 ZB 147, avec TVA sur marge
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer l'acte de vente de ce lot du lotissement communal en l'étude de Maître Johann NOEL dont le siège est situé 5 rue du Neufbourg à Vire 14500 VIRE NORMANDIE.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

38	Lotissement « L'Ecrin vert » - Option d'achat – lot n°6	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

Madame Martine ROBBES : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De valider l'option d'achat de la parcelle n°6 du lotissement « L'Ecrin vert » (cadastrale E1100), d'une superficie de 371 m² pour un montant de 17 066 € TTC.
- De désigner l'Agence Notariale Viroise à Vire commune déléguée de Vire Normandie pour rédiger l'acte,

- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire ou son représentant pour entreprendre toutes les démarches nécessaires à cette vente et à signer tous les documents se référant à cette affaire,
- De donner tous pouvoir à Madame la Maire ou son représentant pour mettre en œuvre la présente délibération.

39	Bons d'achat	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 35 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 1
-----------	--------------	---

Monsieur Pierre-Henri GALLIER : Lecture de la délibération

Monsieur Gilles ALLEGRE note que les montants des bons sont différents d'une commune à l'autre et que cela est gênant sur le fond.

En guise de réponse, Monsieur Pierre-Henri GALLIER indique que c'est la responsabilité et le choix de chaque conseil consultatif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité, décide :

- D'attribuer 30 € en bons d'achats aux habitants de la commune déléguée de Truttemer le Grand.

40	Bons d'achat	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 35 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 1
-----------	--------------	---

Monsieur Fernand CHÉNEL : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité, décide :

- D'attribuer 26 € en bons d'achats aux habitants de la commune déléguée de Truttemer le Petit.

41	Ligne Paris-Granville – Manifeste ferroviaire du Réseau Ouest Normand	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
-----------	---	---

Madame Nicole DESMOTTES : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Mme la Maire, ou son représentant, à signer le manifeste « Pour un renouveau ferroviaire dans l'Ouest de la Normandie ».

Monsieur Lucien BAZIN souhaiterait que ça s'appelle réseau Ouest Sud Normand, le risque c'est que ça devienne Paris/Caen/Granville sans passer par Vire.

Monsieur Pascal MARTIN indique soutenir la démarche, mais souhaiterait savoir s'il y a un réel risque de fermeture de cette ligne ou si ça reste préventif pour le moment ?

Monsieur Lucien BAZIN indique c'est préventif pour le moment, mais que les prix pratiqués par la SNCF sont loin d'être attractifs et que ça fragilise la ligne à terme.

42	Hommage à Olivier STIRN	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	-------------------------	---

Madame Nicole DESMOTTES : Lecture de la délibération

Intervention de Madame Marie-Claire LEMARCHAND

Mes chers collègues,

Comme cela vous a été présenté en commission générale, un projet de réaménagement de la médiathèque est en cours depuis plusieurs mois, afin de répondre aux objectifs politiques définis en début de mandat, ainsi qu'au cadre législatif donné par la loi du 21 décembre 2021.

Ce bâtiment abrite actuellement 3 services supplémentaires, le service information jeunesse, l'espace public numérique et 1 conseiller numérique, ces services étant rattachés à la direction éducation et à la direction jeunesse.

Une Maison France Services sera de plus intégrée dans un avenir proche.

Depuis 2024, un comité de pilotage a été constitué et a travaillé, avec l'aide d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, sur toutes les dimensions de ce réaménagement. Les élus de ce COPIL sont Nadine Letellier, Valérie Ollivier, Corentin Goethals et moi-même qui prends la parole en accord avec eux.

Ce travail a été mené en concertation active avec les équipes et des usagers, notamment sous forme d'ateliers.

Des partenaires comme la DRAC et la Bibliothèque Départementale ont régulièrement accompagné ces rencontres et nous ont apporté leur point de vue, souvent fort utile et éclairant pour une mise en perspective.

La question de la dénomination de ce lieu réaménagé a fait l'objet de débats et il a été finalement décidé de ne pas lui donner un nom de personne célèbre, nous aurions pu par exemple proposer celui de Voltaire, grand philosophe du siècle des Lumières, en référence à une correspondance qui fait partie du fonds patrimonial de la bibliothèque. Mais le choix final des membres du COPIL s'était porté sur une autre direction, dans une volonté d'ancrer l'identité à ce lieu autour de 3 notions: Accueil et convivialité, Créativité et savoir-faire, Apprentissages, curiosités et découvertes.

Il n'est nullement question de remettre en cause la légitimité de l'hommage à Monsieur Olivier Stirn, qui fut un maire marquant pour notre territoire, nous nous y associons totalement et soutenons sans retenue le choix du site de la Dathée, emblème de son engagement et de son approche visionnaire.

Cependant, par égard et respect pour les personnes qui ont travaillé à nos côtés, nous allons nous abstenir pour le vote de la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré la majorité, décide :

Parc Olivier STIRN – Barrage de la Dathée

Votants : 36 dont 05 pouvoirs
Vote pour : 34 dont 05 pouvoirs
Vote contre : 0
Abstentions : 2

Médiathèque : « Espace Olivier STIRN »

Votants : 36 dont 05 pouvoirs
Vote pour : 19 dont 05 pouvoirs
Vote contre : 02
Abstention : 15

43	Mission de Maîtrise d'œuvre pour le réaménagement et la sécurisation des abords du collège MAUPAS	Votants : 36 dont 05 pouvoirs Vote pour : 36 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---	---

Monsieur Pierre-Henri GALLIER : Lecture de la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'approuver le montant du coût définitif des travaux sous marché publics du programme Travaux pour le réaménagement et la sécurisation des abords du collège du MAUPAS;
- D'approuver la proposition de rémunération du Maître d'œuvre au vu du montant des travaux définitifs du programme ;
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer les pièces de l'ensemble des marchés du travaux documents y afférents

La séance est levée à 23 heures 20.

Le secrétaire de séance,

Dimitri RENAULT

Dimitri RENAULT

✓ Certifié par  yousign

